

**SIDEN
SIAN**


Noréade
Les Régies du SIDEN-SIAN

SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

RAPPORT

annuel 2024

Rapport annuel 2024
sur le prix et la qualité des services publics
de l'eau potable et de l'assainissement

www.noreade.fr

MACQUIGNY

LES CHIFFRES CLES DE LA COMMUNE EN 2024

MACQUIGNY (INSEE : 02450)

Les compétences transférées au SIDEN-SIAN

Compétences Exploitant du service	Organisme adhérent au 31/12/2024 Date d'adhésion	Date de 1ère adhésion de la commune
Eau Potable SIDEN-SIAN Noréade Eau	Commune 27/12/2013	27/12/2013
Assainissement Collectif		
Assainissement Non Collectif		
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines		
Défense Extérieure Contre l'Incendie SIDEN-SIAN Noréade Eau	Commune 30/06/2015	30/06/2015

Le Service Public d'Eau Potable de la commune

Chaque UDI est un secteur de distribution d'eau potable dans lequel la qualité de l'eau est réputée homogène. Cette eau peut être issue de points de production d'eau potable, de transfert d'autres UDI ou d'achat d'eau en gros auprès d'autres collectivités.

Les unités de distribution qui alimentent la commune

UDI	Nombre de branchements de la commune alimentés par l'UDI	Nombre de branchements total de l'UDI
NOYALES	181	343

La localisation des points de prélèvement d'eau des UDI alimentant les communes

UDI : NOYALES

Localisation du prélèvement d'eau	Volume 2023 (m3)	Volume 2024 (m3)
NOYALES Compteur Noyales F1 RUE D'HAUTEVILLE	48 109	39 765

Les ouvrages de stockage d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI : NOYALES

Ouvrage	Volume (m3)	Date du nettoyage / désinfection
Réservoir de Noyales 2x125 m3	250	27/08/2024

La performance du réseau d'eau potable des UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2023	2024
NOYALES	Rendement du réseau d'eau potable (%)	64,07	74,46
	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	2,79	1,68
	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	2,69	1,58

La qualité de l'eau distribuée dans les UDI alimentant la commune

UDI	Indicateurs	2023	2024
NOYALES	Taux de conformité microbiologique (%)	100,00	100,00
	Taux de conformité physico-chimique (%)	98,87	99,20

Linéaire de réseaux de desserte et les branchements de la commune

Linéaire de réseau d'adduction d'eau potable / Km	Branchements d'eau potable au 31/12/2024	Branchements plomb - Etat connu au 31/12/2024
9,47	181	1

Le volume d'eau consommé dans la commune

C'est le volume qui résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés. Il se répartit comme suit :

Volumes	2023 (m3)	2024 (m3)
Abonnés domestiques	16 416	14 834
Administration	0	0
Agriculteurs	4 946	904
Industriels	0	0
Municipal	91	97
Vente d'eau en gros	0	0
Total	21 453	15 835

Le nombre d'abonnés de la commune

Volumes	2023	2024
Abonnés domestiques	169	168
Administration	0	0
Agriculteurs	6	6
Industriels	0	0
Municipal	4	4
Vente d'eau en gros	0	0
Total	179	178

Nombre d'interventions du service d'eau potable dans la commune en 2024

Interventions sur branchements eau potable	Interventions sur les systèmes de comptage	Interventions sur les réseaux de distribution d'eau potable
2	6	2

Le Service de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Les ouvrages de défense incendie de la commune (au 25/09/2025)

Localisation	Nature	Débit à 0 bar m3/h	Débit à 1 bar m3/h	Pression statique / bar
HAMEAU DE JONQUEUSE Entre le 4 et 6	I - Citerne incendie			
RUE D'HAUTEVILLE PI N° 2	I - Bouche incendie			
44 RUE D'HAUTEVILLE	I - Poteau incendie	28	26	8
RUE D'HAUTEVILLE face au 13	I - Poteau incendie	65	59	7,4
2 RUE D'HAUTEVILLE Carrefour rue des Patriotes	I - Poteau incendie	76	67	7
RUE DE GUISE Ferme de Couvron	I - Point aspiration incendie			
12 RUE DE GUISE angle rue de Ricambourg	I - Poteau incendie	40	37	7,2
RUE DE L'EGLISE rue de la gare	I - Poteau incendie	37	34	7,6
11 RUE DE LA GARE angle rue du Preleau	I - Poteau incendie	55	47	7,5
RUE DES PATRIOTES 48	I - Poteau incendie	80	71	7,4
RUE DES PATRIOTES face au 7	I - Poteau incendie	49	44	6,5
RUE DES PATRIOTES face au 14	I - Poteau incendie	70	61	6,5
RUE FLACON RUE DU FOUR	I - Poteau incendie	51	46	7,4

Nombre d'interventions du service DECI dans la commune en 2024

Activités	Interventions en 2024
Signalisation et accessibilité	10

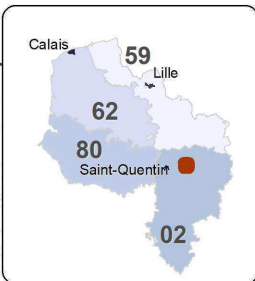
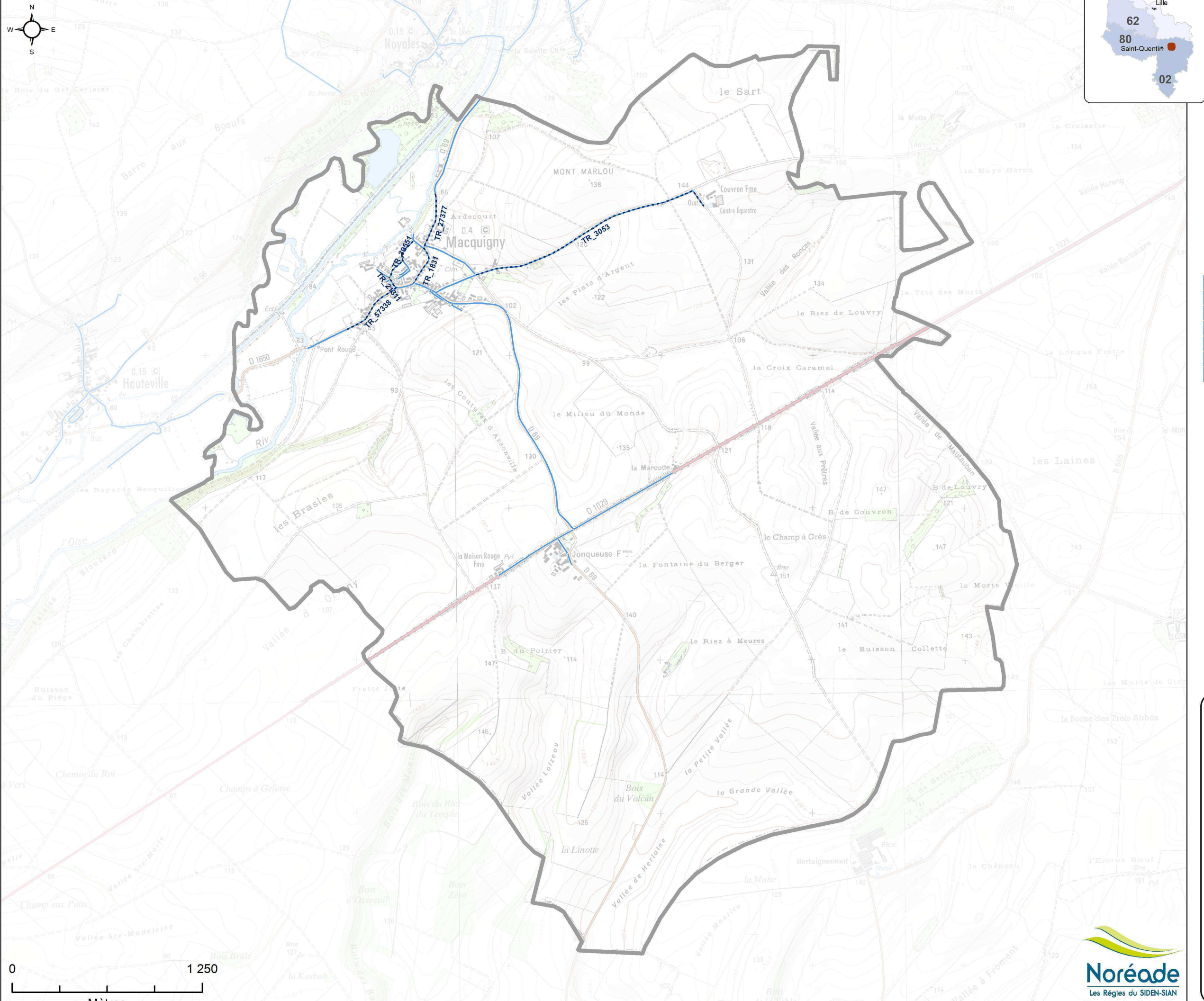
Les recettes du service DECI de la commune

Libellé	Population	Montant unitaire	Montant prévisionnel 2025
Cotisation syndicale pour la DECI (Montant TTC)	361	5,00 €	1 805,00 €



RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Commune de MACQUIGNY - Centre de URVILLERS



Tronçons avec plus de deux réparations depuis 2015

Identifiant	Longueur	Branchements	Réparations
TR_39551	313	19	4
TR_27377	377	11	4
TR_57338	439	26	3
TR_1831	266	18	3
TR_3053	1668	0	3
TR_21311	79	6	2

LEGENDE

Tranches de travaux proposées au PPP (2022 - 2026)

Renouvellement du réseau

- 2024 - 2025
- Après 2025
- Travaux réalisés depuis 2005

Sécurisations et Interconnexions

- 2024 - 2025
- Après 2025
- Travaux réalisés depuis 2019

• Branchement à rénover dans les zones de travaux

Réseau eau potable

- Conduite Noréade
- Plusieurs interventions sur le tronçon depuis 2015



DSI/Service Géomatique - WASQUEHAL - 04/10/2024 - Chemin: A:\SIG-CARTO2_CARTES\SPIREAU\DATAS_SPIREAU_RENOU\WASQUEHAL_DATAS_SPIREAU_PRODUCTION_SYSDATE.mxd

Date d'adhésion : 27/12/2013
Population (Recensement 2020) : 365 habitants
Centre d'exploitation : Urvillers
Commune adhérente à la DECI

Travaux restant à réaliser

Réseau de distribution

Aucune tranche n'a été identifiée comme prioritaire dans le Plan Pluriannuel de Programmation 2022-2026

Caractéristiques de l'Unité de Distribution (UDI)

UDI principale : NOYALES

- Nombre de branchements actifs : 343
soit : 858 habitants

- Rendement (2023) : 64.1 %
- Indice linéaire de perte (2023) : 2.7 m³/km/j

Caractéristiques du réseau AEP de la commune

Nombre de branchements actifs : 181
Linéaire de réseau : 9.4 km
Nombre d'ouvrages de défense incendie (PI/BI) : 12

Travaux financés par Noréade depuis 2005

Aucun travaux de renouvellement n'a été réalisé par Noréade depuis 2005

Facture Type en € au 1er Janvier 2024 base 120m3

MACQUIGNY (02450)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>					
Abonnement mensuel (Noréade Eau)	12	2.8100	33.72	1.85	35.57
Consommation (Noréade Eau)	80	1.6230	129.84	7.14	136.98
Consommation au-delà de 80 m3 (Noréade Eau)	40	2.3530	94.12	5.18	99.30
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.1040	12.48	0.69	13.17
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>					
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.3800	45.60	2.51	48.11
			TOTAL	315.76	17.37
					333.13

Facture Type en € au 1er Janvier 2025 base 120m3

MACQUIGNY (02450)	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Variation 2025/2024
<u>DISTRIBUTION DE L'EAU</u>						
Abonnement mensuel (Noréade Eau)	12	3.1000	37.20	2.05	39.25	10.32%
Consommation (Noréade Eau)	80	1.7860	142.88	7.86	150.74	10.04%
Consommation au-delà de 80 m3 (Noréade Eau)	40	2.5890	103.56	5.70	109.26	10.03%
<u>ORGANISMES PUBLICS</u>						
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	120	0.1040	12.48	0.69	13.17	0.00%
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	120	0.0200	2.40	0.13	2.53	
Consommation eau potable (agence de l'eau)	120	0.4600	55.20	3.04	58.24	
			TOTAL	353.72	19.47	373.19

L'évolution du montant TTC de la facture en 2025 est de 12.03%

Édition mars 2025
CHIFFRES 2024

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³.
Source : agence de l'eau Seine-Normandie - Étude sur le prix de l'eau - 2021

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur :
www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

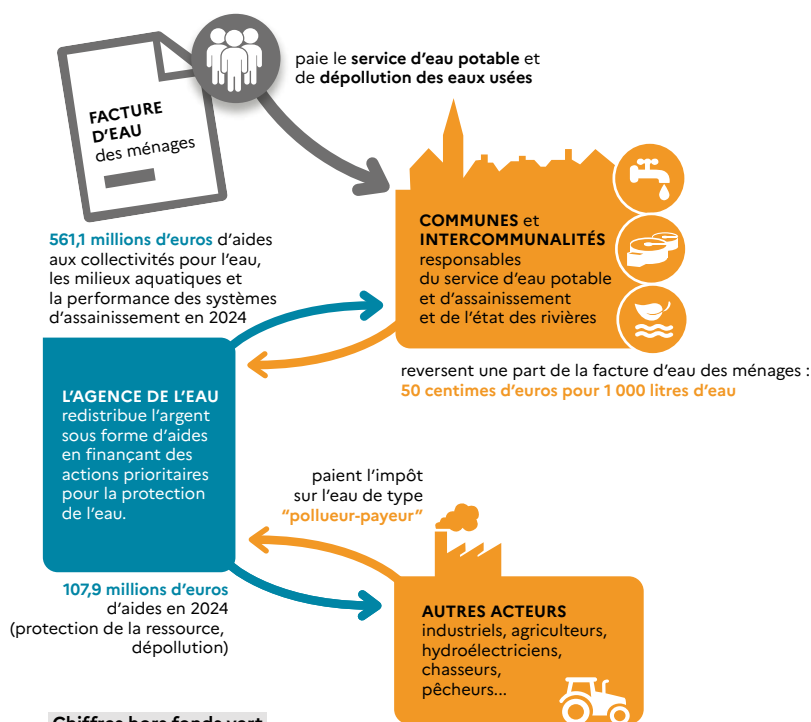
www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement, du cadre de vie et de la santé.



Chiffres hors fonds vert

©AESN

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 674 M€ dont plus de 403 M€ en provenance de la facture d'eau.

2024

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau Seine-Normandie pour 100 € de redevances ?

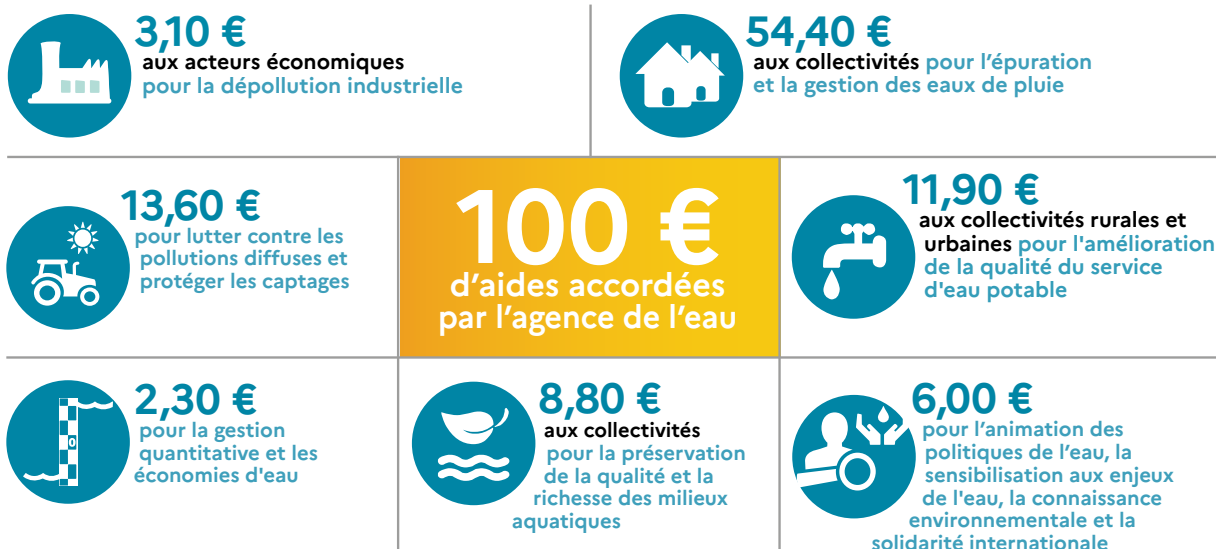


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

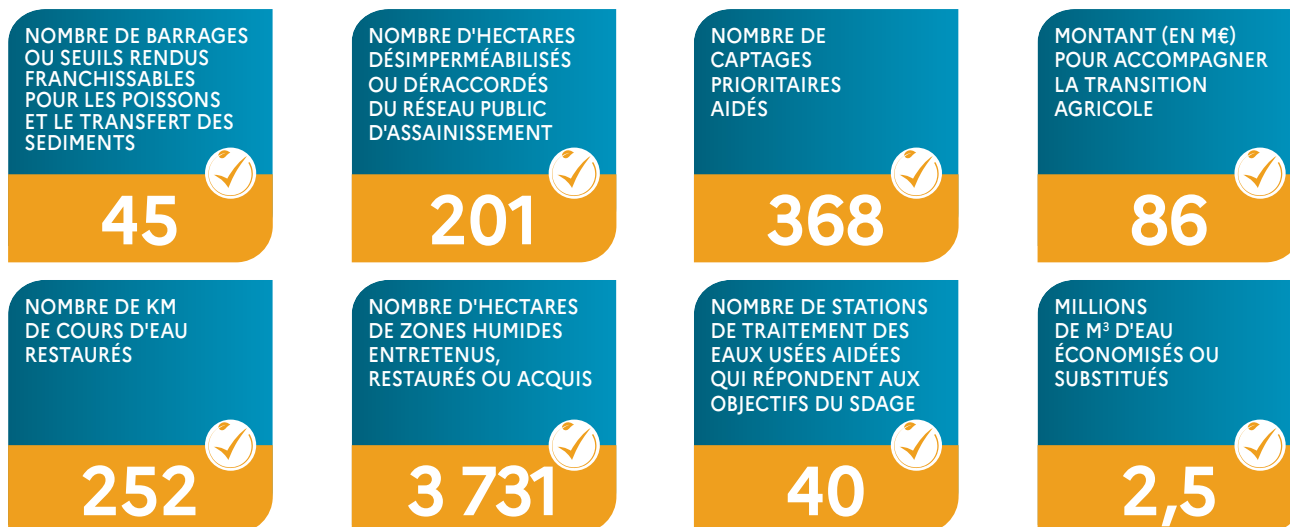
Comment se répartissent les aides attribuées par l'agence de l'eau Seine-Normandie ?



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2024

Plus de 700 M€ d'aides financières ont été accordées pour soutenir 4 050 projets menés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique. C'est une mobilisation significative pour la dernière année du programme d'intervention "Eau & Climat" 2019-2024. 65 % de ces aides contribuent directement à l'adaptation au changement climatique. De plus l'agence de l'eau a attribué 44,5 M€ aux collectivités au titre du fonds vert, volet "renaturation des villes et villages".

EN 2024...



LANCEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU



Le nouveau programme est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Avec une enveloppe de 4,7 milliards d'euros pour 6 ans, il répond à des priorités stratégiques, et mobilise des moyens permettant de fédérer tous les acteurs du bassin autour d'ambitions communes comme garantir un bon état des eaux, préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement

en eau potable ou encore accompagner la transition agricole pour l'eau et reconquérir la biodiversité.

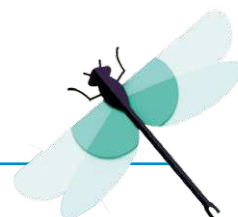
Pour connaître les aides possibles :

<https://www.eau-seine-normandie.fr/programme-eau-climat-biodiversite-2025-2030>

LA RÉFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU

Le dispositif légal de la réforme des redevances, inscrit dans la loi de finances pour 2024, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Il instaure, notamment, trois nouvelles redevances : redevance pour consommation d'eau potable, redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif et redevance de performance des réseaux d'eau potable, venant se substituer aux redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte. Cette réforme vise à renforcer et à rendre plus lisible la mise en œuvre des principes « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur » ainsi qu'à valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse de leurs réseaux. Elle a également pour objectif de rééquilibrer progressivement les contributions des différentes catégories des redevables en diminuant la part des ménages dans la fiscalité de l'eau, tout en renforçant pour tous le « signal-prix » et en incitant à la sobriété. Ces ressources fiscales financeront notamment le déploiement du Plan Eau et permettront d'accompagner plus vite et plus fortement les acteurs des territoires face au changement climatique.

<https://www.eau-seine-normandie.fr/reforme-redevance-2025>



CHAQUE GOUTTE COMPTE, ÉCONOMISONS L'EAU !



Ensemble, nous pouvons agir de manière plus rapide et plus efficace pour préserver l'eau en qualité et en quantité, tout en préservant les écosystèmes. Notre principe directeur est la sobriété dans l'utilisation de l'eau.

L'objectif est que les économies réalisées par l'ensemble des usagers permettent de réduire les prélèvements d'eau sur le bassin de 10 % d'ici 2030.

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

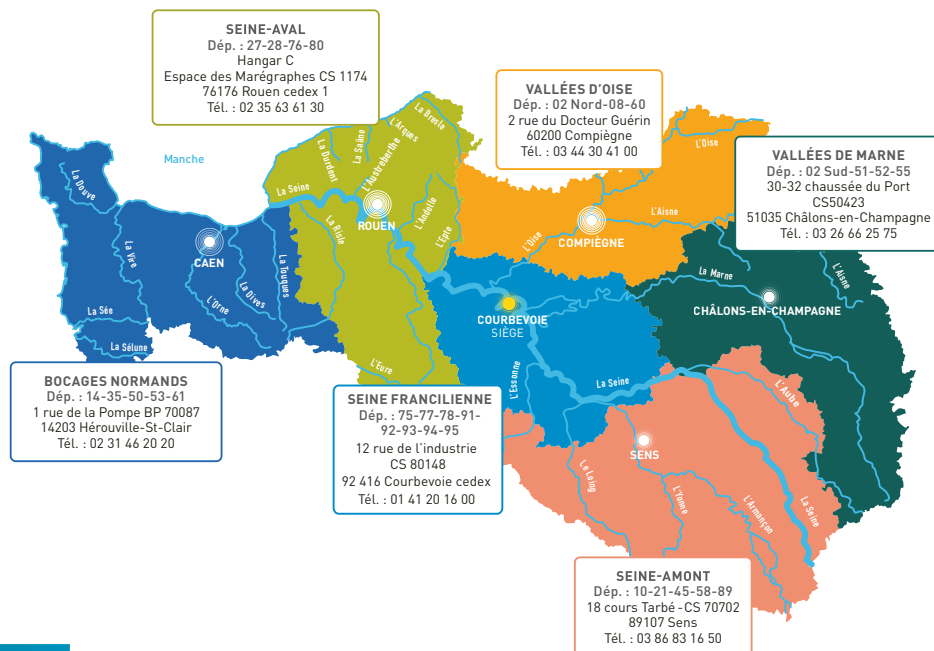
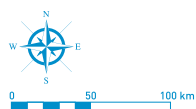
L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et du littoral.

SIÈGE

12 Rue de l'Industrie, CS 80148
92416 Courbevoie cedex
01 41 20 16 00

DIRECTIONS TERRITORIALES

Les 6 directions territoriales de l'agence de l'eau permettent une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



DU MORVAN À LA NORMANDIE

Le bassin Seine-Normandie couvre près de 100 000 km², soit 18 % du territoire national métropolitain correspondant au bassin de la Seine, de ses affluents et aux bassins côtiers normands.

Il concerne 6 régions et 28 départements pour tout ou partie, 8 138 communes et 18,3 millions d'habitants.

L'estuaire de la Seine reçoit les rejets de 30 % de la population française et de 25 % de l'industrie nationale. 68 % de l'eau potable provient des nappes souterraines, le reste provenant des fleuves et des rivières. 5 100 captages produisent par an 1 400 millions de m³ d'eau et 2 775 stations d'épuration traitent les eaux usées de plus de 16,5 millions d'habitants.



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur eau-seine-normandie.fr

1964

Première loi
sur l'eau

**1 MISSION
COMMUNE**

pour l'eau,
la biodiversité
et le littoral

**4 GRANDES
PRIORITÉS**

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

**1 600 AGENTS
ENGAGÉS**

pour une expertise
au service de l'eau,
sur le territoire
métropolitain

2024

L'eau, une priorité
pour tous !

2024 marque
pour les 6 agences
de l'eau 60 années
d'engagement
pour l'eau.





Code Général des Collectivités Territoriales
Articles D 2224-1-2-3 et Annexes V & VI